

# Je me projette

Préparer le déménagement vers le futur collège et lui donner une identité.  
S'ouvrir sur l'extérieur, à l'international, à la curiosité.  
Construire un véritable parcours d'éducation artistique et culturelle.

Pour s'épanouir, l'accès à la culture, l'identification à son établissement, sont nécessaires. Un élève épanoui peut se projeter. Cette projection peut se faire à court et moyen terme. Le déménagement vers le futur collège sera une première étape vers une appropriation collective du futur collège, qui concernera l'ensemble des membres de la communauté éducative (élèves, personnels, parents d'élèves). L'épanouissement de l'élève passe également par l'accès à la culture. Nos élèves doivent également être accompagnés dans leur choix afin que leur orientation après le collège soit choisie et non subie.

- Favoriser les actions organisées par l'ASEC, qui toutes contribuent à l'existence de sorties et voyages pédagogiques destinés à nos élèves. Une implication accrue des enseignants et des parents au fonctionnement de l'ASEC y participera.
- Travailler avec nos élèves sur la motivation et le sens des apprentissages.
- Promouvoir les actions de mobilité européenne et internationale auprès de nos élèves, et notamment dans le cadre de la liaison collège-lycée (*programme Brigitte Sauzay par exemple*).
- Favoriser les rencontres avec les artistes et les œuvres, notamment dans le cadre des activités de la galerie d'art à vocation pédagogique, et de l'enseignement transdisciplinaire de l'histoire des arts. La désignation d'un référent culture au sein de l'établissement pourrait contribuer à une meilleure coordination des activités culturelles et à l'élaboration d'un parcours cohérent d'éducation artistique et culturelle.
- Accompagner chaque élève dans la construction de son projet d'orientation (en maintenant et accentuant le travail de collaboration entre les professeurs principaux et le CIO).



Indicateurs :

- \* Moyenne des actions proposées par classe.
- \* Ecart entre les nombres minimum et maximum d'actions proposées à une classe.
- \* Nombre d'activités en lien avec le futur collège.
- \* Nombre d'élèves de 3<sup>ème</sup> obtenant leur vœu 1.

## SUIVI DU PROJET

Chaque action mise en place au collège Gustave Téry devra répondre à l'un des objectifs du projet. Elle sera formalisée en complétant une fiche action jointe. Un point d'étape relatif au projet d'établissement sera fait chaque année dans le cadre des travaux du groupe de pilotage, qui pourra proposer des ajustements en fonction de nos évolutions.



# 2016-2019

## PROJET D'ÉTABLISSEMENT

(adopté au conseil d'administration du 30 juin 2016)

**« L'ambition de se construire et de réussir avec nos différences »**

Le projet d'établissement 2012-2015 est arrivé à son terme. Il aura permis, tout en étant centré sur la réussite des élèves, de développer nos partenariats avec l'extérieur, ainsi que l'accès à la culture, devenue aujourd'hui une composante à part entière du collège Gustave Téry. Le dynamisme reconnu des équipes a ainsi largement contribué à l'amélioration de l'image du collège et son inscription pleine et entière dans la vie de la cité.

Aujourd'hui, alors qu'une réforme du collège est mise en œuvre, alors qu'un déménagement vers le futur collège interviendra pour la rentrée 2018, les enjeux pour les prochaines années sont de taille.

Le contrat d'objectifs signé fin 2015 avec l'académie de Rennes vise à prendre en compte les difficultés de nos élèves au plus tôt, afin d'améliorer leur engagement et leur réussite durant leur parcours au collège. Le parcours avenir en est un levier pour les aider à mieux préparer leur orientation et leur vie à venir. Ces objectifs rejoignent l'objectif du projet académique d'une école juste pour tous et exigeante pour chacun.

Les 800 élèves du collège Gustave Téry doivent tous pouvoir bénéficier d'apprentissages les faisant progresser, ils doivent tous **être bien dans leur collège et apprendre à vivre ensemble**, tous doivent **avoir envie d'apprendre**, et tous doivent pouvoir **s'ouvrir au monde et envisager l'avenir** dans un monde en mutation permanente.

Notre richesse est la diversité de notre public, miroir de notre société. Elle nous oblige à être ambitieux, à lutter contre les déterminismes sociaux et territoriaux, à œuvrer pour une réelle inclusion. Notre savoir-faire en matière d'interdisciplinarité devra nous permettre de mener à bien ce projet ambitieux.





Collège Gustave-Téry. Exposition du « Mur des Maux »



## Je me sens bien

Développer le bien-être et le vivre ensemble, par la mise en œuvre de parcours citoyen et du parcours santé.

Les élèves arrivant au collège Gustave Téry sont issus de nombreuses écoles (41 écoles d'origine différente en 6<sup>ème</sup> en 2015-2016), à la taille et aux caractéristiques variées. Un taux important des élèves de Gustave Téry sont issus de familles aux CSP défavorisées (43,5 % des élèves en 2015-2016, contre 33,7 % au niveau départemental et 30,7 % au niveau académique). Parmi nos élèves, une dizaine d'élèves allophones nouvellement arrivés en France sont scolarisés. Les indicateurs relatifs à l'absentéisme, peu analysés, font apparaître que 22 % des absences de nos élèves ne sont pas justifiées.

- Favoriser l'adaptation des élèves au collège.
- Impliquer les élèves dans la vie du collège, notamment par le biais du conseil de vie collégienne, instance qui devra devenir un véritable organe consultatif, pour que les élèves se sentent au cœur des réflexions.
- Impliquer davantage les parents dans le parcours de leur enfant au collège, en améliorant notre communication, en mettant en place des actions spécifiques (*type « café des parents »*), en les faisant participer à nos actions pédagogiques (*lors du challenge des classes notamment*).
- Mettre en œuvre une réelle analyse des punitions et sanctions infligées à nos élèves, afin de juger de leur efficacité. Une mesure disciplinaire comprise devient un acte éducatif aidant l'élève à évoluer positivement.
- Education à la santé et à la citoyenneté : continuer à développer les actions du CESC, à créer du lien notamment avec les enseignements et les intervenants extérieurs, améliorer l'estime de soi, se responsabiliser (*en référence au collectif, puis à soi*).
- Améliorer la coordination entre la vie scolaire, les enseignants, les pôles administratif et technique, notamment par une meilleure communication.

Pour que « se sentir bien ensemble » emmène nos élèves vers « l'envie d'apprendre », il faudra :

- ◆ Réfléchir collectivement à la prise en charge de l'EMC et de l'EMI.
- ◆ Mettre en place un plan de lutte contre l'absentéisme.
- ◆ Continuer à développer la liaison école-collège, par une appropriation progressive du nouveau cycle 3.



Indicateurs :

- \* Nombre de projets initiés par les élèves.
- \* Nombre de mesures disciplinaires / motifs / nombre d'élèves concernés.
- \* Evolution des taux d'absentéisme (établissement / niveau / classe).
- \* Nombre d'actions CESC / niveau.
- \* Nombre de projets pédagogiques et dispositifs communs inter-dégrés.

# J'ai envie d'apprendre

Mettre en œuvre des pratiques pédagogiques diversifiées et différenciées, donnant lieu à des méthodes d'évaluation lisibles et efficaces. Construire un parcours avenir pour chaque élève du collège.



Notre action au quotidien doit être organisée pour accompagner chaque élève, et doit donc contribuer à donner les mêmes chances à tous les élèves, quelle que soit son origine sociale. En 2015, 50 % de nos élèves de 3<sup>ème</sup> issus de CSP défavorisées se sont orientés vers une 2<sup>nde</sup> générale et technologique. Ce taux est de 82,7 % pour les élèves issus de CSP favorisées. Par ailleurs, si l'écart du taux de réussite au DNB entre élèves aux CSP défavorisées et CSP favorisées tend à diminuer, il était encore de 19 % en 2014. Les élèves de 3<sup>ème</sup> SEGPA n'étaient jusqu'à cette année pas présentés à l'examen du DNB. Il faudra poursuivre le travail engagé en 2016 pour les y préparer. Motiver tous les élèves, leur donner l'envie d'être ambitieux et de réussir, tels doivent être nos objectifs.

- Adapter l'évaluation par compétences mise en œuvre en 6<sup>ème</sup> au nouveau cycle 4 et au nouveau socle commun de connaissances, de compétences, et de culture ; mais aussi réfléchir collectivement à la question de l'évaluation au cycle 4 et dans le cadre de la mise en place du nouveau DNB.
- Favoriser la réussite de tous les élèves, par le biais de l'accompagnement personnalisé notamment, la prévention du décrochage scolaire, la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés en France...
- Poursuivre la diversification des pratiques pédagogiques pour stimuler l'intérêt des élèves : pratique de l'oral, intégration du numérique.
- Développer le travail pluri et interdisciplinaire déjà existant, notamment dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme du collège, avec les nouveaux EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires).
- Favoriser l'inclusion des élèves de SEGPA et d'ULIS, en les accueillant en fonction de leurs compétences dans des cours en classe de collège, mais aussi dans le cadre de l'accompagnement personnalisé et l'organisation d'actions pédagogiques communes au collège, à la SEGPA, et à l'ULIS.

Pour que cette « envie d'apprendre » perdure après le collège et pousse l'élève à « se projeter et à s'ouvrir au monde », il faudra continuer à développer la **liaison collège-lycée**.



Indicateurs :

- \* Evolution du taux d'accès de la 3<sup>e</sup> au DNB
- \* Ecart entre les taux de réussite au DNB des élèves aux CSP favorisées et défavorisées.

**Lexique :**

**CSP** : catégories socio-professionnelles  
**CESC** : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté  
**EMC** : enseignement moral et civique  
**EMI** : Education aux médias et à l'information  
**DNB** : diplôme national du brevet  
**SEGPA** : section d'enseignement général et professionnel adapté  
**ULIS** : Unité locale pour l'inclusion scolaire  
**ASEC** : Association socio-éducative et coopérative du collège  
**CIO** : centre d'information et d'orientation